

# JOURNAL DE MONACO

Administration et Rédaction,

Rue de Lorraine, 43,  
à Monaco (Principauté.)

POLITIQUE, LITTÉRAIRE ET ARTISTIQUE

PARAISANT LE MARDI

Tous les ouvrages français et étrangers  
dont il est envoyé 1 exemplaire sont  
annoncés dans le journal.

## INSERCTIONS :

Annonces . . . . . 25 Cent. la ligne  
Réclames . . . . . 50.

On traite de gré à gré pour les autres insertions

On s'abonne, pour la France, à Paris; à l'Agence Havas, rue J.-J. Rousseau, 3, et chez M. St-Hilaire, éditeur de musique du Conserv. Imp. et directeur du Comptoir général des Compositeurs, rue du f. Poissonnière, 40  
A Nice, LIBRAIRIE VISCONTI, rue du Cours et LIBRAIRIE-AGENCE JOUGLA, rue Gioffredo, 1. près la pl. Masséna  
à l'AGENCE-DALCOUTTE, place du Juggin, 3.Les abonnements comptent du 1<sup>er</sup> et du 16 de chaque mois et se paient d'avance.

Les lettres et envois non affranchis seront refusés. — Les manuscrits non insérés seront rendus.

## ABONNEMENTS :

Un An . . . . . 12 Francs  
Six Mois . . . . . 6 id.  
Trois Mois . . . . . 3 id.

POUR L'ÉTRANGER les frais de poste en sus

Monaco, le 20 Mai 1873.

## ACTES OFFICIELS.

Par Ordonnance du 25 avril, M. Aristide-François-Joseph Bertora a été nommé Secrétaire des Commandements de Son Altesse Sérénissime, en remplacement de M. Louis-Florestan Myionnet, décédé.

Par Ordonnance du 2 Mai, M. Joseph-Ferdinand-Jean-Marie du Pouget d'Aigrevaux a été nommé chef-d'Escadron d'État-Major.

Une autre Ordonnance du même jour nommé cet officier supérieur Commandant du Palais de Son Altesse Sérénissime, en remplacement de M. Jean-François Melon, démissionnaire.

Le Prince a conféré à M. le Commandant Jean-François Melon, la Croix de Chevalier de l'Ordre de Saint-Charles.

S. Exc. le Marquis de Maussabré Beufvier a en l'honneur d'être reçu, le 15 de ce mois, au Palais de l'Élysée, par M. le Président de la République et de lui remettre les lettres de créance qui l'accréditent en qualité de Ministre Plénipotentiaire de Son Altesse Sérénissime auprès le Gouvernement Français.

## NOUVELLES LOCALES.

Judi dernier, 15 mai, a eu lieu, comme nous l'avons annoncé, la translation solennelle des restes mortels des membres de la Famille Princièrè dans les caveaux de l'église de la Visitation.

Dès la veille, divers préparatifs avaient été faits à la vieille Cathédrale; les cercueils exhumés du caveau de la chapelle des Princes étaient placés sur une large estrade funèbre construite au milieu du sanctuaire; des candélabres garnis de cierges aux armoiries princières paraient le maître-autel et l'estrade, sur laquelle on voyait le grand écusson des Grimaldi.

A l'église de la Visitation, même estrade et même décoration funèbre.

Le portail de St-Nicolas disparaissait sous les draperies de deuil relevées de franges en argent et surmontées des blasons de la Famille Souveraine.

Au-dessus de la grande entrée de l'église de la Visitation, tendue de la même manière, on lisait une inscription latine qui fait autant d'honneur à la délicate reconnaissance des RR. PP. Directeurs du Collège des Jésuites qu'à la sûreté de leur goût littéraire. Nous cédon au plaisir de la transcrire ici avec sa traduction :

IN ÆDEM MARIÆ HOSPITÆ DEDICATAM  
OLIM VESTRIS OPIBUS ERECTAM  
SVCCEDETE CARÆ EXSVVIÆ  
PRINCIPVM MONŒCENSIVM  
SVCCEDETE IN CHRISTO HEIC DORMITVRÆ  
DVM MVNIFICENTISSIMVS KAROLVS III  
AVGVSTIORIS TEMPLI MOLITIONE  
CIVIBVS ADDIT PIETATIS INCREMENTVM  
VOBIS PAR MERITIS CONDIT REQVIETORIVM

Venez, ô chères Dépouilles des Princes de Monaco! Marie, qui vous est redevable de cet asile sacré, à son tour vous offre l'hospitalité.

Venez reposer ici dans la paix du Seigneur, en attendant que la munificence de l'Auguste Charles III vous ait préparé une demeure permanente et digne de vous, dans le temple somptueux qu'il va élever en faveur de cette pieuse population.

A 7 heures du soir, la Compagnie des Gardes de S. A. S., commandée par le capitaine Ruggieri, prenait position dans l'église St-Nicolas et formait la haie depuis l'entrée jusqu'au sanctuaire; puis le Tribunal Supérieur, les Autorités et les Fonctionnaires de la Principauté venaient se ranger à la droite de l'estrade; en même temps, par les portes latérales pénétraient dans les bas côtés, les Écoles, les Congrégations et les Corporations diverses.

A 7 heures et quart, S. A. S. le Prince Héritaire, en uniforme de Lieutenant de Vaisseau, fit son entrée dans la Cathédrale, suivi des aides-de-camp, officiers et dignitaires de la Maison Princièrè; reçu à l'entrée principale par M. l'Archiprêtre, il se rendit en passant entre les lignes de la Garde, au priedieu qui Lui avait été préparé à la gauche de l'estrade, pendant que l'orgue faisait entendre ses graves symphonies.

Aussitôt M<sup>sr</sup> Theuret, Premier Aumônier de S. A. S., assisté de M. l'Archiprêtre et du clergé séculier et régulier de la ville, tous couverts d'orne-

ments en velours noir et argent, et précédé des enfants de chœur, sortit de la sacristie et prit place entre l'autel et l'estrade. Après la récitation des prières liturgiques, les cercueils furent successivement transportés, au milieu du plus profond recueillement, de l'estrade sur le char qui stationnait devant le parvis de la Cathédrale; la garde rendait les honneurs militaires. Pendant ce temps, les Écoles, les Congrégations et les Corporations avaient quitté l'église pour aller prendre leurs places respectives dans le cortège.

Lorsque les cercueils eurent été déposés sur le char, le cortège se mit en marche dans l'ordre suivant :

- Un détachement de Carabiniers;
- Les tambours et les clairons de la Garde;
- L'Orphelinat de la Maison de Nazareth;
- Les Écoles des jeunes filles et le Pensionnat des Dames de S<sup>t</sup>-Maur, avec leurs bannières voilées de crêpe;
- La Congrégation des Filles de Marie;
- La Confrérie des Pénitentes et des Pénitents avec leurs costumes et leurs insignes;
- L'Orphéon de la Ville jouant des marches funèbres;

- Les écoles des jeunes garçons dirigées par les Frères des Écoles Chrétiennes, et précédées de leur étendard entouré d'une écharpe noire;

- Les Enfants de chœur en costume de deuil;
- Le Clergé composé de plus de trente prêtres en surplis et portant des torches allumées;
- Les diacres et les sous-diacres en dalmatiques;
- L'Archiprêtre en chape, assistant M<sup>sr</sup> le Premier Aumônier revêtu de ses ornements pontificaux et précédé de ses insignes;

Immédiatement après, le Char Funèbre, décoré de riches draperies en velours frangées d'argent, portant sur les quatre faces les armoiries princières, aux quatre angles des panaches blancs, et surmonté de la Croix;

Il était traîné par quatre chevaux, caparaçonnés et conduits à la main par quatre valets de pied en grande livrée de deuil.

Les cordons étaient tenus par le Colonel premier Aide-de-Camp du Prince, le Président du Tribunal Supérieur, le Colonel Commandant Supérieur des Gardes et le Maire de la Ville.

Un détachement de la Garde en armes formait la haie à droite et à gauche et un autre détachement portait des torches.

S. A. S. le Prince Héritaire;  
La Maison du Prince;

Le Tribunal Supérieur, en robe, les Autorités, les Fonctionnaires de la Principauté, en uniforme ;

Un peloton de carabiniers.

Le cortège s'avança lentement au milieu des flots d'une population émue et recueillie en suivant la rue de l'Eglise, la rue du Tribunal, la place du Palais, la rue du Milieu et la rue de Lorraine dont plusieurs maisons s'étaient spontanément illuminées, et la place de la Visitation où le Char s'arrêta pendant que le clergé et les autorités reprenaient dans l'église leurs places respectives.

Lorsque les cercueils y eurent été déposés sur l'estrade avec le même cérémonial qu'à la Cathédrale, les prières liturgiques commencèrent. La Maîtrise chanta avec un grand sentiment musical le *Libera* composé pour la circonstance par M. l'abbé Viara, organiste de la cathédrale. Puis M<sup>r</sup> le Premier Aumônier fit l'absoute solennelle et répandit l'eau bénite sur les illustres morts.

S. A. S. le Prince Héritaire vint à son tour rendre un dernier hommage aux Augustes dévoués de Ses ancêtres, et ensuite les Autorités et les Fonctionnaires défilèrent devant l'estrade.

La cérémonie était terminée à 8 heures et demie.

Une fois de plus en cette journée mémorable, l'attachement séculaire de la population monégasque pour ses Souverains s'est affirmée hautement. Nous le constatons avec fierté, ce n'est point par simple curiosité qu'une foule aussi nombreuse, aussi sympathique suivait le char funèbre, se pressait sur son passage, remplissait les rues et les places, les deux églises étant trop petites pour la contenir. Le silence respectueux, l'attitude recueillie de tous, attestaient qu'ils étaient venus pour faire un cortège d'honneur à leurs Princes défunts et rendre hommage à leurs Princes vivants. La vue du Prince Héritaire rappelait plus particulièrement un deuil toujours récent et une mémoire qui ne sera jamais oubliée.

Nous avons remarqué beaucoup d'étrangers accourus des environs et surtout de Menton et de Roquebrune; ceux-ci avaient tenu à manifester des sentiments qui survivent au temps et aux combinaisons de la politique.

Les 4 cercueils placés dans le char funèbre contenaient les dépouilles des Princes Honoré IV et Honoré V, de la Princesse Antoinette et de la Princesse Marie de Wurtemberg. Les cercueils renfermant les restes des autres Princes et Princesses de la famille souveraine dont nous avons donné les noms dans notre dernier numéro, furent transportés pendant la nuit qui suivit la cérémonie, à l'église de la Visitation, et le lendemain vendredi 16 à 10 heures du matin, tous étaient descendus dans le caveau provisoire ouvert pour les recevoir.

S. Exc. le Prince Paolo Altieri est en ce moment à Monaco.

Le Général Marquis Zappi, a visité samedi dernier, à 11 heures, la caserne des Gardes. M. le Colonel Jacquemet, entouré de ses officiers, lui a fait les honneurs du quartier et l'a conduit dans les chambrées, où les Gardes, en grande tenue de service, se tenaient au pied de leurs lits.

Le Général a adressé à tous des paroles bienveillantes et a reconnu un certain nombre d'entr'eux qui avaient servi à Rome sous ses ordres. Il s'est retiré à midi et demi après avoir vivement complimenté le Colonel et les officiers de la bonne tenue de la Ca-

serne et des hommes ainsi que de l'excellent esprit qui anime ce Corps d'Elite.

Vendredi et samedi ont eu lieu devant le tribunal correctionnel de Nice, les débats de l'affaire Jovis et Labonne, accusés de manœuvres de chantage envers l'Administration du Casino de Monte Carlo. Cinq témoins à charge et cinq à décharge ont été successivement entendus.

Malgré les efforts des défenseurs des accusés, le tribunal, après quelques instants de délibération, et dans un jugement longuement et clairement motivé, a condamné Jovis et Labonne, chacun à six mois d'emprisonnement, à 50 francs d'amende et aux frais.

Les condamnés ont interjeté appel de ce jugement.

Le concert d'avant-hier, dimanche, a été aussi remarquable par sa composition que par son exécution. Les morceaux joués par les solistes ont surtout mis en relief le talent de ces derniers.

Nous ne ferons que nous livrer à des redites en mentionnant le succès de M. Ouldshoorn dans la *Berceuse* et la *Méditation* sur le 1<sup>er</sup> prélude de Bach; on sait que cet artiste est coutumier du fait. Mais il n'en sera pas de même pour MM. Fournier et Erba que nous avons rarement l'occasion d'entendre.

M. Fournier est un bassoniste hors ligne; musicien et instrumentiste consommé, il enlève littéralement son auditoire. Le solo qu'il a joué avant-hier a mis en relief sa puissance et sa finesse d'exécution qui sont réellement remarquables.

Quant à M. Erba, c'est un violoniste agréable. Il a exécuté ses *Meste rimembranze* avec tant de mélancolie, qu'on en était à se demander si ce morceau n'était pas un peu *trop senti* par l'exécutant. La *Sérénade* et la *Calma* ont mis également en saillie le talent de l'artiste et lui ont valu de nombreux applaudissements.

*Schiller-Marsch*, l'ouverture de *Zampa* et la fantaisie sur le *Caïd*, joués par l'orchestre, ont complété cette soirée dans laquelle nous avons entendu avec beaucoup de plaisir un morceau tout imprégné d'un parfum ancien: l'*Air composé par le roi Louis XIII*. Le XVII<sup>e</sup> siècle semble renaître dans cette mélodie naïve et harmonieuse à la fois.

Une éclipse partielle de soleil, visible à Monaco, aura lieu lundi prochain, 26 mai, à 7 heures 30 m. du matin.

Les 17 centièmes, c'est-à-dire un peu moins du cinquième du diamètre du soleil, seront cachés.

A 8 heures 24 minutes, le phénomène sera dans sa plus grande phase; il prendra fin à 9 h. 5 m.

Nous publions, à notre quatrième page, le tableau rectifié du service d'été du chemin de fer qui a commencé hier 19 mai.

Dans un article publié il y a quelque temps, nous avons entretenu nos lecteurs des découvertes antédiluviennes faites récemment au Cap Roux par le D<sup>r</sup> Rivière, de Menton. On sait que c'est à ce chercheur infatigable, que la science doit la mise au jour du squelette humain de l'époque préhistorique, trouvé près de Menton l'an dernier, squelette plus généralement connu sous la dénomination de troglodyte.

A la suite de nouvelles recherches faites au même endroit, M. Rivière vient encore de découvrir un nouveau squelette de l'époque paléolithique; mais ces débris humains sont moins complets que les premiers.

Ils se composent d'une partie seulement du crâne et des deux humérus, de l'avant bras droit, de la main droite presque complète, de quelques fragments des côtes, d'un morceau de la colonne vertébrale, des fémurs presque entiers, d'un tibia et d'un pied.

Un galet en silex présumé être une hache, et une pointe de lance également en silex ont été trouvés près de ces restes humains, auxquels adhéraient des coquilles et des dents de cerf perforées. Probablement les parures de cet homme pendant sa vie.

« L'être humain auquel appartenaient ces divers ossements, dit le docteur Rivière, devait être d'une grande taille, d'une taille de près de 2 mètres; du reste, le squelette mis au jour l'an dernier mesurait déjà de 1<sup>m</sup>, 85 à 1<sup>m</sup>, 90. Les peuplades préhistoriques des cavernes de Menton appartenaient donc très-probablement à une race de grande taille.

» Certaines coutumes entrevues lors de la découverte du premier squelette se trouvent aujourd'hui confirmées; entre autres, l'inhumation de l'homme sur un foyer de cendres, le cadavre orné de ses parures et environné de ses armes, recouvert aussi d'une couche de fer oligiste qui, par l'hydratation, s'est transformé en peroxyde de fer et a donné à tous les ossements humains, sans aucune exception, ainsi qu'aux objets, parures et armes, qui étaient en contact immédiat avec lui, et à eux seulement, une teinte rouge très-prononcée.

La faune, représentée par de nombreux débris, se compose de l'ours et de l'hyène des cavernes, du rat, du cheval, du bœuf et de la chèvre primigénus, du grand cerf, d'un aigle de grande taille, de quelques oiseaux, de plusieurs espèces de coquilles marines et terrestres, etc. etc.

Ce nouveau squelette de troglodyte va être expédié sous peu, de même que le précédent, au musée d'histoire naturelle de Paris, pour y être livré à l'étude approfondie des spécialistes.

Il s'est créé depuis quelque temps à Marseille sous le titre d'*Aréopage des chevaliers sauveteurs*, une société qui a pour but, de même que la *Société d'encouragement*, de Naples, de distribuer annuellement des récompenses aux individus, à quelque nationalité qu'ils appartiennent, qui se sont distingués par des actes de courage et de dévouement. Des prix consistant en médailles d'or, d'argent et de bronze, sont également décernés aux auteurs dont les ouvrages imprimés ou manuscrits ont pour but de propager et de vulgariser la science et la morale dans les masses.

Cette œuvre a pour président M. C. Conte, membre de la commission scientifique du Musée d'histoire naturelle, et pour secrétaire M. C. Malignon, officier de la Légion d'honneur.

L'aréopage fera cette année sa distribution annuelle de prix à la fin du mois de juin prochain. Une circulaire que nous avons reçue et qui invite la presse à donner à cette œuvre le concours de sa publicité, nous fait connaître cette date et nous prie de la communiquer à nos lecteurs.

Nous accomplissons avec d'autant plus de plaisir le vœu exprimé par la circulaire en question, que l'œuvre fondée par M. Conte mérite l'appui de tous ceux qui ont à cœur le progrès moral des peuples.

CHRONIQUE DU LITTORAL.

**San Remo.** — Il est question, depuis quelque temps, de la création d'une vaste salle de spectacle. San Remo peuplé de 14,000 habitants, et devenu le rendez-vous, chaque hiver, de plus de 300 familles étrangères, ne peut plus se passer d'un théâtre.

Les constructions prennent, chaque jour, un développement de plus en plus considérable; on parle de l'édification d'une vaste bâtisse pour les hivernants. Bâtisse qui ne contiendrait pas moins de trois cents chambres.

**Menton.** — Nous lisons dans le *Courrier* :

Nous pouvons, dès à présent, donner comme nouvelle certaine que M. le Maire de Menton tient à avoir une musique convenable pour le commencement de la saison prochaine. Notre premier fonctionnaire municipal compte évidemment, et son attente ne sera pas déçue, sur les souscripteurs de l'année dernière.

L'organisateur de la *Musique Mentonnaise* est un chef de musique militaire, chevalier de la Légion-d'honneur, compositeur émérite et professeur aussi patient que distingué.

**Villefranche.** — L'escadre française est partie pour aller évoluer à la mer; on ne croit pas qu'elle revienne au mouillage sur notre rade où se trouve actuellement la frégate américaine *Brooklyn*.

**Toulon.** — Les courses ont été relativement brillantes pour notre ville. Beaucoup de chevaux engagés et surtout un grand nombre de spectateurs. A cette heure, les fêtes du concours sont totalement terminées.

On croit que l'escadre rentrera ici vers le 15 du moins prochain. Pour le moment notre rade est tout-à-fait vide.

— Le vaisseau-école de canonage l'*Alexandre* commandé par M. Bergasse du Petit-Thouars, se dispose à quitter très prochainement les îles d'Hyères, pour rentrer à Toulon, afin de renouveler le partie de son personnel qui a terminé ses cours d'instruction.

— La nomination de M. le vice-amiral Touchard, au commandement en chef de l'escadre d'évolutions, n'est pas encore signée, mais peut être considérée comme certaine.

Le nouvel amiral a déjà formé son état-major général, afin de pouvoir entrer en fonctions, le 1<sup>er</sup> juillet prochain.

M. le capitaine de vaisseau Paul Serre, a été désigné comme chef d'état-major, et les deux postes d'aides-de-camp, seront occupés par MM. les lieutenants de vaisseau Dufreme de la Chauvinière et Touchard, fils de l'amiral.

DECOURRIER PARIS.

Le Salon de 1873.

I.

Au milieu des cris de décadence poussés par quelques oiseaux de malheur, il y a une véritable joie à constater les progrès du goût et ceux de l'art à notre époque. Plus que jamais nous admirons les artistes, et nous ne craignons pas de le leur dire dans un langage enthousiaste qui me rappelle les exclamations rimées par Collin d'Harleville dans sa *Comédie des Artistes* :

Le peintre toujours trompe et nous ravit sans cesse.  
De son art enchanteur, ô magique pouvoir !  
Sous son pinceau vivant, douce erreur, on croit voir  
Atalante qui court, Mercure qui s'envole :  
Il peint le mouvement et presque la parole ;

Il évoque l'absent, il ranime les morts,  
Et, des temps reculés nous retraçant l'histoire,  
Lui-même il éternise à son tour sa mémoire !

Le but du peintre est en effet d'accomplir tous ces miracles; mais l'exécution capricieuse se dérobe souvent, il faut l'avouer, à l'inspiration, et l'effet ne répond pas toujours à l'effort. — Quoiqu'il en soit, il est

doux de constater dans une époque aussi matérielle que la nôtre, où prendre ses aises, rêver de confort, et jouir sont les grandes préoccupations du jour, il est doux de constater ces aspirations vers le beau qui font verser à ce même public ventripotent des sommes énormes pour des satisfactions tout artistiques. Ce public a des appétits d'Idéal plus marqués chaque jour. Il est curieux d'assister en ce temps à la culbute de l'opérette purement bouffe et de voir celle-ci se relever en tendant des mains suppliantes vers des compositeurs de talent. Les rigodons d'Offenbach, et l'orchestration de barrière d'Hervé se meurent tandis qu'un Vasseur est salué comme un maître parce qu'il manifeste l'intention de demeurer dans le domaine de l'art et que ses finesses harmoniques et la science de sa facture rachètent la médiocrité du fonds.

Dans l'exécution, mêmes tendances : le dévergondage de jeu de M<sup>lle</sup> Schneider n'est plus goûté du moment qu'on applaudit l'esprit et le talent quasi merveilleux de la chanteuse légère qui a nom Judic.

Un auteur dramatique a-t-il le bonheur de frapper une comédie au bon coin, celle-ci lui rapportera cent mille francs, ou bien un château à Marly-le-Roi où jadis trônait seul Louis quatorzième du nom ! — N'avons-nous pas vu les Dupré et les Rousseau se vendre des milliers de francs sous la baguette magique d'un commissaire-priseur ? Un chanteur de talent, et un rossignol comme la Patti ne sont-ils pas assurés d'avoir 200,000 livres de rentes bien comptés ?

Une ovation de souverain devient chose de plus en plus rare; tandis que l'on ne compte plus celles faites à une actrice émérite. Comparez la situation des comédiens dans le XVII<sup>e</sup> siècle et celle toute d'estime et de respectueuse admiration que le public du XIX<sup>e</sup> leur crée !

Je continuerais cette étude si je n'avais peur de me laisser entraîner trop loin de la peinture: Appian avec son délicieux tableau des *environs de Monaco*; Bonnat, avec ses *Romaines*; C. Duran avec son *portrait équestre*, et Detaille, et Neuville, et Cermak et tant d'autres réclament toute notre attention au Salon de peinture de cette année; mais avant d'entrer à l'Exposition j'ai encore quelques mots de préambule à ajouter.

Le lendemain de l'ouverture du Salon, on ne s'aborde guère sans se demander: Avez-vous été à l'Exposition des Beaux-Arts? J'ai fait cette question comme tous ceux qui n'avaient pu aller encore aux Champs-Élysées. On me répondit affirmativement.

— Eh bien! quelle a été votre impression?

— Excellente! ajouta mon interlocuteur.

Je m'adressai alors à une autre personne, (étant de cette opinion que deux avis valent mieux qu'un.)

— Beaucoup de médiocrités; néanmoins une année moyenne, fit celle-ci.

Un ami enfin, vint me voir qui déclara l'Exposition exécutable. Je me trouvai cette fois dans la position du meunier de Lafontaine — et le jour même, pour faire cesser mes perplexités, en dépit de mon médecin qui prétendait me faire garder la chambre pour un léger reste de bronchite, je me rendis au Salon. Après une course extrêmement fatigante qui devait me faire jeter un simple coup d'œil sur près de 1500 toiles, je commençai une étude consciencieuse comme la mérite l'exposition actuelle: je rentrai convaincu que l'école française est loin d'avoir dégénéré; que nous pouvons compter sur quatre ou cinq maîtres nouveaux qui font vraiment saillie dans le nombre et que bien des toiles sont pleines de promesses.

Je vais essayer d'expliquer le mieux que je pourrai les motifs de mon modeste jugement.

PAUL MILCOURT.

BIBLIOGRAPHIE.

Le Docteur Van Holsbeck, de Bruxelles, auquel la Belgique doit la création d'une société protectrice de l'enfance, et la science médicale plusieurs ouvrages remarquables, vient de publier un *traité pratique des maladies du larynx et de la poitrine chez les enfants*.

L'ouvrage s'ouvre par un aperçu anatomique et physiologique des appareils de la respiration, et se continue par une étude approfondie des affections de ces organes. Le mérite de ce livre est d'être très-clair et de pouvoir être utile aussi bien aux praticiens qu'aux profanes.

Nous regrettons que le défaut de compétence en la

matière ne nous permette pas d'étudier ce traité comme il le mérite; faute de pouvoir mieux faire, nous nous contentons de le signaler à l'attention des médecins.

FAITS DIVERS.

On vient de découvrir à Rome les restes du piédestal de la statue équestre colossale en bronze de Domitien qui, suivant le témoignage de Stace, était placée au milieu du Forum.

Cette découverte, qu'on espérait faire tôt ou tard, était considérée comme devant donner la solution de beaucoup de difficultés relatives à la topographie de Rome antique.

En continuant les excavations au milieu du Forum (suivant l'opinion la plus générale qui le place dans le voisinage de l'Arc de Titus), on a découvert l'encoignure d'une construction; on reconnut bien vite que c'était la base du piédestal d'une statue colossale.

Elle a la forme d'un parallélogramme dont le plus grand côté est dirigé dans le sens de la voie Sacrée, dont elle est distante d'environ quarante pieds.

Le piédestal mesure 4 mètres 60 centimètres en longueur, et environ 7 mètres de largeur; mais, autant qu'on en peut juger actuellement, il semble avoir été un peu plus long.

Un journal anglais reçoit d'un ses correspondants qui vient de faire un long voyage à bord du navire le *Challenger* chargé de faire des sondages pour l'immersion du câble Sud-Amérique, arrivé à Saint-Thomas le 16 mars dernier, les intéressants et curieux détails que voici :

Depuis Ténériffe, la traversée a été de trente jours. On a suivi le programme de serrer les voiles de bonne heure de deux jours l'un, de mettre le navire à la vapeur, et d'obtenir des sondages, de jeter le filet et de relever des séries de températures à une distance de 1,000 à 1,500 brasses de la surface, puis, de naviguer encore avec les voiles. On a constamment fait usage du filet. Avec la sonde, on a trouvé un fond à peu près plan sur la côte d'Afrique, atteignant une profondeur de 3,125 brasses à environ un tiers du chemin vers les Indes occidentales. Si les Alpes et le Mont-Blanc étaient submergés en cet endroit, il y aurait encore à peu près un quart de lieue au-dessus d'eux. A trois cents lieues plus loin, à l'ouest, la profondeur est beaucoup moindre; il y a à peine une lieue de profondeur. Ensuite, la profondeur est d'une lieue et demie, et se maintient ainsi jusqu'aux Indes occidentales.

Dans les parties les plus profondes, tant à l'est qu'à l'ouest du côté de l'Atlantique, le filet a donné une quantité d'argile d'un rouge brun, qui contenait assez d'animaux pour montrer que la vie existe à toutes les profondeurs, et c'était seulement une question de patience; chaque coup de filet durait douze heures.

Dans les profondeurs de plus d'une lieue on n'a trouvé que peu de chose, mais ce qu'on a trouvé était tout à fait nouveau. L'un des produits les plus remarquables est une nouvelle espèce de homards tout à fait transparents. On a trouvé des animaux dans lesquels les yeux ont un si grand développement, que le corps ne paraît être que l'accessoire, et, en sens inverse, un nouveau crustacé dans lequel le corps a absorbé les yeux et qui est tout à fait aveugle. Il n'a pas d'yeux, il n'en a pas même de traces. Pour y suppléer, la nature lui a donné des pinces on ne peut plus remarquables et aussi délicates, si l'on peut s'exprimer ainsi, que des doigts de femme.

En se rapprochant des Indes occidentales, à une profondeur d'un quart de lieue, on a ramené plusieurs créatures semblables; elles ont les pinces plus longues que le corps, armées d'une multitude de dents en forme de clous pointus, qui ressemblent tout-à-fait à la mâchoire d'un crocodile.

L'abondance des matières nous force à renvoyer à notre prochain numéro la suite des *Notes d'un Touriste*.

ALFRED GABRIÉ, Rédacteur-Gérant.

Un train de plaisir à grande vitesse pour Vienne, doit quitter Marseille le 1<sup>er</sup> Juin prochain, à 8 h. du matin. Les prix, aller et retour, ont été fixés à un taux qui peut être abordé par les bourses les plus modestes.

Les billets sont valables pour 60 jours. Les habitants de la Principauté qui désireraient profiter de ce train, passant à Monaco à 3 h. 30 de l'après-midi, peuvent se procurer, jusqu'au 27 Mai, des coupons de route au prix de 200 fr. pour la 1<sup>re</sup> classe et de 150 fr. pour la seconde, chez M. d'Osieski, agent de l'entreprise, avenue Caroline, maison Bellando.

On peut traiter également pour le prix quotidien de la pension, pendant toute la durée du voyage.

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO.

Arrivées du 12 au 18 Mai 1873.

ST-TROPEZ. b. *la Sylphide*, français, c. Palmaro, vin.  
 GOLFE EZA. b. *St-Michel*, id., c. Isoard, chaux.  
 MARSEILLE. b. *St-Michel*, id., c. Lota, m. diverses.  
 GOLFE JUAN. b. *l'Alexandre*, id., c. Musso, sable.  
 ID. b. *St-Auge*, id., c. Fornero, id.  
 ST-JEAN. yacht. *Isabelle II*, national. c. Ciaï, s. lest.  
 GOLFE JUAN. b. *Volonté de Dieu*, français, c. Davin, sable.

Départs du 12 au 18 Mai 1873.

GOLFE JUAN. b. *l'Indus*, français, c. Jovenceau, s. l.  
 ID. b. *Volonté de Dieu*, id. c. Davin, id.  
 MENTON. b. *la Sylphide*, id. c. Palmaro, vin.  
 GOLFE JUAN. b. *l'Alexandre*, id. c. Musso, snr lest.  
 ST-JEAN. b. *St-Michel*, id. c. Isoard, id.  
 ST-TROPEZ. b. *St-Joseph*, id. c. Palmaro, fûts vides.  
 CIVITA-VECCHIA. b. *Dolores*, espagnol, c. Adell, s. l.  
 GOLFE JUAN. b. *St-Auge*, français, c. Fornero, id.  
 ID. b. *Volonté de Dieu*, id. c. Davin, id.  
 MENTON. brick-g. *l'Elvire*, id. c. Palmaro, f. vides.

En vente à l'imprimerie du Journal :

MONACO ET SES PRINCÈS

par HENRI MÉTIVIER.

Deux volumes grand in-8° — Prix : 5 francs.

A VENDRE :

DE 6 A 200 CHAMBRES

toutes au midi et chacune indépendante.

S'adresser à M. de Millo.

Hôtel et Restaurant de Lyon, rue du Milieu, 23. —  
 Table d'hôte et Pension. — Chambres meublées.

RESTAURANT BARRIERA, avenue Florestine; à  
 la Condamine. — Chambres meublées. — Pension.

Hôtel d'Angleterre, tenu par A. NOGHÈS, rue  
 Tribunal, à Monaco. Table d'hôte et Pension.

Hôtel de la Paix, tenu par FONTAINE, rue  
 Basse, à Monaco. Table d'hôte et Pension.

CHEMINS DE FER DE PARIS-LYON-MÉDITERRANÉE ET HAUTE ITALIE. — SERVICE D'ÉTÉ.

Ligne de MARSEILLE à MONACO et à GÈNES.

Distances Kilom.	PRIX DES PLACES			STATIONS	DÉPARTS					
	1 <sup>re</sup> cl.	2 <sup>me</sup> cl.	3 <sup>me</sup> cl.							
240	29 55	22 15	16 25	MARSEILLE				mat. 7 50	mat. 6 41	soir 1 15
173	21 30	16	11 70	TOULON			mat. 9 50	mat. 6 40	10 05	3 04
47	5 75	4 30	3 15	CANNES			6 45	8 50	1 40	11 26
16	1 95	1 45	1 10	NICE			7 52	10 03	2 45	12 48
11	1 35	» 95	» 75	VILLEFRANCHE-SUR-MER			8 04	10 19	2 57	1 01
9	1 10	» 80	» 60	BEAULIEU			8 11	10 26		1 08
7	» 85	» 65	» 45	EZE			8 20	10 34		1 19
»	»	»	»	MONACO			8 35	10 55	3 23	1 35
2	» 70	» 55	» 35	MONTE CARLO			8 40	11 01	3 29	1 41
5	» 70	» 55	» 35	CABBÉ-ROQUEBRUNE			8 51	11 14		1 50
10	1 20	» 90	» 65	MENTON			9	11 23	3 45	2
19	2 45	1 85	1 30	VINTIMILLE	arriv. h. de Paris	mat. 9 30		mat. 4 10	2 30	6 16
					dép. h. de Rome	6 36		5 35		soir
	9 80	7	6	ALBENGA		9 50	mat. 2 15	soir 7 55		
129	14 35	10 15	7 25	SAVONA		11 40	5	4	7 42	
	17 50	12 35	8 95	VOLTRI		12 58	6 08	5 07	8 50	
173	19 15	13 55	9 65	GÈNES, arrivée		1 40	6 45	5 50	9 35	

\* L'heure de Rome avance de 47 min. sur celle de Paris.

Ligne de GÈNES à MONACO et à MARSEILLE.

173	19 15	13 55	9 65	GÈNES		mat. 4 15		mat. 7 05	8 05	12 14	4 15	8 10	4 15
	17 50	12 35	8 95	VOLTRI		4 49		7 40	8 51	1 02	5 03	8 50	
129	14 35	10 15	7 25	SAVONA		6	mat. 8 40	mat. 8 40	mat. 2 14	6 16	9 58		
	9 80	7	6	ALBENGA		7 35	4 56	9 58		3 50	7 48	soir	
19	2 45	1 85	1 30	VINTIMILLE	arriv. h. de Rome	10 22	7 42	12 10		6 35	10 20		10 20
					dép. h. de Paris	10 35	8 13	12 15		7 05	soir		10 15
10	1 20	» 90	» 65	MENTON		11 01	8 38	12 40		7 37		4 24	10 40
5	» 70	» 55	» 35	CABBÉ-ROQUEBRUNE		11 12	8 50			7 50		4 37	
2	» 70	» 55	» 35	MONTE CARLO		11 24	8 59	12 58		8		4 48	11 03
»	»	»	»	MONACO		11 33	9 05	1 04		8 17		4 54	11 10
7	» 85	» 65	» 45	EZE		11 47	9 19	1 18		8 21		5 08	
9	1 10	» 80	» 60	BEAULIEU		11 55	9 27			8 29		5 16	
11	1 35	» 95	» 75	VILLEFRANCHE-SUR-MER		12 02	9 34	1 30	mat. 8 39			5 23	11 33
16	1 95	1 45	1 10	NICE		12 15	9 47	1 43	6 09	8 52		5 50	11 46
47	5 75	4 30	3 15	CANNES		1 43	11 38	3 15	7 19	9 59		6 47	soir
173	21 30	16	11 70	TOULON		7 30	4 12	7 20	12 04			soir	
240	29 55	22 15	16 25	MARSEILLE, arrivée		9 42	6 25	9 04	2 22				

\* L'heure de Rome avance de 47 min. sur celle de Paris.

GRAND HOTEL DES BAINS A MONACO. -- E. REY, Gérant.

Cet hôtel admirablement situé sur la plage et qui est déjà avantageusement connu pour le confort de ses appartements et de son service, vient encore de s'agrandir, comme annexe, l'ancien hôtel du Louvre qui lui fait face, dont l'aménagement et l'ameublement ont été complètement renouvelés.

Grande terrasse, restaurant sur la mer. — Salle à manger, café, salon de conversation, où se trouvent plusieurs journaux et publications littéraires. — La pension avec déjeuner, dîner, logement et service compris, à des prix mod.

30 MINUTES  
DE  
NICE

SAISON D'HIVER A MONACO

DU 1<sup>er</sup> NOVEMBRE 1872 AU 31 MAI 1873.

15 MINUTES  
DE  
MENTON

Parmi les Stations hivernales du Littoral Méditerranéen, Monaco occupe la première place par sa position climatérique, par les distractions et les plaisirs élégants qu'il offre à ses visiteurs et qui en ont fait aujourd'hui le rendez-vous du monde aristocratique, le coin recherché de l'Europe voyageuse pendant ces mois où la bise et les frimas désolent les contrées moins privilégiées.

La Principauté de Monaco, située sur le versant des Alpes-Maritimes, est complètement abritée des vents du Nord. L'hiver, sa température est la même que celle de Paris dans les mois de mai et de juin.

La presqu'île de Monaco est posée comme une corbeille éclatante dans la Méditerranée, cette vaste mer d'un bleu intense. On y trouve la végétation des tropiques, la poésie des grands sites et des larges horizons; — la lumière enveloppe ce calme et riant tableau; Monaco, en un mot, c'est le miroir du printemps.

Monaco possède un vaste Etablissement de Bains de Mer, ouvert toute l'année, où se trouvent également des salles pour l'hydrothérapie, pour des bains d'eau douce, d'eau minérale et des bains de mer chauds.

Pour les étrangers désireux de demeurer près de l'Etablissement des Bains, il y a dans l'Etablissement même l'Hôtel des Bains, parfaitement aménagé, avec table d'hôte et restaurant

et qui joint le rare avantage de la modicité des prix au confortable le plus complet.

En regard de l'antique et curieuse ville de Monaco, dominant la baie, est placé Monte-Carlo, création récente, merveilleux plateau sur lequel s'élèvent le splendide Hôtel de Paris, le Casino et ses jardins, qui s'étendent en terrasses jusqu'à la mer, offrant les points de vue les plus pittoresques et des promenades agréables au milieu des palmiers, des caroubiers, des aloès, des cactus, des géraniums, des tamarins et de toute la flore d'Afrique.

Au bas des jardins, on vient de terminer l'installation d'un vaste et magnifique Tir aux Pigeons.

En face de l'Hôtel de Paris on voit des magasins contenant tout ce que l'élégance parisienne peut offrir parmi les objets de luxe et de première nécessité, un bureau de tabac où l'on trouve avec les tabacs ordinaires de la régie française, les cigares étrangers supérieurs de l'entrepôt du Grand Hôtel, au boulevard des Capucines de Paris.

On y voit de plus 3 somptueux cafés avec billards.

A Monte Carlo, à la Condamine, aux Moulins, de charmantes villas, coquettement posées au milieu des orangers et des citronniers, offrent aux étrangers de nombreux appartements.

A partir du 1<sup>er</sup> novembre la Saison des Fêtes commence à Monaco pour se prolonger sans interruption jusqu'au 1<sup>er</sup> mai.

Le Casino de Monte Carlo offre aux

étrangers les mêmes distractions que les Etablissements des bords du Rhin, Wiesbaden, Hombourg et Bade. Pendant toute la saison d'hiver, une troupe d'artistes des meilleurs théâtres de Paris y joue, plusieurs fois par semaine, la comédie et le vaudeville.

Des Concerts splendides, dans lesquels se font entendre les plus grands virtuoses et les plus célèbres cantatrices, viennent ajouter à l'éclat de cet orchestre, dont la réputation justement acquise est aujourd'hui européenne. L'Administration donne fréquemment de grands bals parés, des réunions dansantes et des bals d'enfants.

Le Casino contient des Salles de Conversation et de Bal, ainsi qu'un Cabinet de Lecture où se trouvent tous les journaux illustrés, toutes les publications françaises et étrangères — environ 150 Journaux et Revues.

Dans les Salons de Jeux, vastes et bien aérés, il y a en permanence des tables de Trente-et-Quarante et de Roulette.

La Roulette s'y joue avec un seul zéro; le minimum est de 5 francs, le maximum de 6,000 francs.

Le Trente-et-Quarante ne se joue qu'à l'or. Le minimum est de 20 fr., le maximum de 12,000 fr.

Le trajet de Paris à Monaco se fait en 24 h.; de Lyon en 15 heures; de Marseille en 7 heures; de Gènes en 7 heures; de Milan en 12 heures; de Florence en 18 heures; de Venise en 19 heures; de Rome en 28 heures; de Naples en 36 heures.